



Les Plus
Beaux Villages
de France®

**Bulletin trimestriel
d'information de la
commune de Hunawihr**

Numéro 3

Directeur de la publication :
Gabriel Siegrist

Rédaction : commission com-
munication

Nombre d'exemplaires : 300

HUNAWIHR INFOS



F É V R I E R 2 0 2 1

Edito

Chers concitoyens,



L'année 2020 aura été marquée par une crise sanitaire que jamais nous n'aurions imaginée, agissant comme un ralentisseur de toutes les dynamiques, tant celles concernant nos projets personnels et professionnels, que celles touchant aux projets municipaux.

Dès son élection, la nouvelle équipe municipale s'est impliquée dans l'organisation de la fabrication des masques, en utilisant les réseaux sociaux, en mobilisant les couturières bénévoles et en organisant l'information et la logistique de distribution. C'était la première action de la nouvelle équipe, qui par ailleurs, fondait également les prémices d'une nouvelle communication : la mise en place d'une page Facebook « Hunawihr News-Alsace ». Un bulletin municipal nouveau format, plus réduit, mais plus fréquent, est venu compléter les moyens de communication. Un conseil municipal des enfants a été constitué, éveillant les plus jeunes générations à la mise en œuvre de

projets collectifs dans le sens de l'intérêt commun.

Les travaux de réhabilitation de la fontaine Sainte-Hune et de son lavoir, principalement réalisés courant 2019, ont été achevés, puis inaugurés lors de la Journée du Patrimoine, en concomitance avec le 500^{ème} anniversaire de la béatification de Sainte Hune.

Pour 2021, les premiers projets sont engagés :

- ◇ Le remplacement de l'ensemble des compteurs d'eau permettra de connaître de façon plus fiable les consommations d'eau (parfois sous-évaluées par les compteurs déjà anciens) ainsi que les pertes du réseau et d'orienter les travaux de renouvellement de réseaux à venir.
- ◇ Les lampes à vapeur de sodium déjà performantes, feront place aux leds, encore moins consommatrices en électricité. Après des périodes de tests, une concertation sera menée en vue, soit d'un abaissement, soit d'une extinction nocturne.
- ◇ Le panneau d'information touristique fera l'objet d'une actualisation et sera renouvelé.
- ◇ Enfin, les études du PLU (plan local d'urbanisme, anciennement POS) seront poursuivies et complétées par un projet de développement du secteur du Naturoparc et du Jardin des Papillons, avant d'être présentées plus largement à la population.

A plus long terme, d'autres projets seront engagés, qui seront évoqués dans les prochains bulletins.

Pour l'heure, la lutte contre la propagation du virus Covid-19 se poursuit. Comme partout ailleurs, alors que notre patience et notre résignation atteignent leurs limites, nous subissons encore des privations de liberté, celles du couvre-feu. A défaut, reconnaissons peut-être simplement qu'à Hunawihr, nous ne faisons pas partie des plus mal lotis. Restons optimistes, gardons confiance et soyons solidaires. Des jours meilleurs nous attendent.

Gabriel Siegrist, votre maire.

Eclairage public : y voir plus clair !

Transition vers les LED



Nos systèmes assurant l'éclairage public ne sont pas anciens : l'ensemble a été rénové entre 2013 et 2015. A l'époque, la commune a investi la somme de 235 000 euros pour la mise en place de 107 nouveaux lampadaires. L'installation de ces lampadaires a permis de réduire la consommation d'énergie électrique d'environ 30%, et d'avoir un éclairage qui minimise la « pollution lumineuse » nocturne. Aujourd'hui, la dépense en énergie électrique s'établit à environ 5 500 €/an. L'allumage et l'extinction de l'éclairage sont gérés par des horloges astronomiques installées dans chaque armoire de commande électrique. Ainsi, chaque jour, l'allumage et l'extinction ne se font pas en fonction de la luminosité ambiante, mais dépendent de l'heure du coucher et du lever du soleil ; l'éclairage public ne s'allume donc plus en cas de baisse de luminosité suite à un assombrissement dû à un orage, par exemple.

Toutefois, en moins de 10 ans, nous le constatons également pour nos foyers, la technologie liée à l'éclairage a fortement évolué : les ampoules à filament de très bas rendement et même les ampoules à gaz (type « néon ») ont été remplacées par les LED (ou DEL en français : diode électroluminescente). La production de lumière des LED, repose sur des phénomènes électroniques, et présente l'avantage d'avoir un très bon rendement : près de 80% de l'électricité consommée est convertie en lumière, alors que ce taux ne dépasse pas 5% pour les anciennes ampoules à filament.

Les ampoules qui équipent les lampadaires actuels sont des ampoules à gaz, de bonne qualité, qui génèrent une lumière douce et orangée. La puissance liée à la consommation d'énergie est de 66 W. Aujourd'hui, toutefois, ces ampoules présentent plusieurs inconvénients :

- ⇒ Il n'existe plus qu'un seul fabricant de ce type d'ampoules ;
- ⇒ La durée de vie des ampoules est de l'ordre de 5 années et le coût unitaire (matériel + remplacement) est assez élevé : environ 100 €/ampoule ;

⇒ Il n'est pas possible de faire varier l'intensité lumineuse la nuit ;

Le Conseil Municipal a donc décidé de s'engager dans une procédure de remplacement de toutes nos lampes d'éclairage public par la technologie LED, qui devra assurer un éclairage identique à l'existant. Le coût prévisionnel des travaux devrait s'établir à 35 000 euros environ et une subvention de l'ordre de 50% est attendue.

Les avantages de l'éclairage LED sont nombreux :

- ⇒ Consommation d'électricité réduite de moitié (puissance de 30 W pour un même éclairage), facture d'électricité divisée par 2 ;
- ⇒ Durée de vie d'une ampoule estimée à 10 ans ;
- ⇒ Possibilité de régler chaque ampoule individuellement pour assurer une variation de luminosité à des horaires prédéfinis ;

Le dernier point présente un grand intérêt : nous pourrions baisser la luminosité de l'éclairage public entre minuit et 5h du matin, par exemple, à certains endroits tout en laissant la pleine puissance dans d'autres zones, si nécessaire.

Pour que vous puissiez vous rendre compte du rendu d'un éclairage LED, la Commune a fait installer, il y a quelques mois, deux ampoules LED 30W, à titre d'essai, l'une à l'angle du presbytère protestant, en face de la fontaine, l'autre en face de la cave coopérative. L'aviez-vous remarqué ?

Vers l'extinction totale une partie de la nuit ?

Un autre débat, indépendant du changement technologique lié aux LED, concerne le choix de l'extinction totale une partie de la nuit ou non. Il s'agirait d'éteindre complètement l'éclairage public, par exemple, de minuit à 5h du matin.

Cette option, vertueuse sur le plan de la consommation électrique présente une autre dimension : celle de revenir à un rythme naturel d'absence de lumière la nuit. La nuit, il « fait noir ». Chacun peut avoir son opinion sur le sujet et rien n'a été décidé par le Conseil Municipal, au sein duquel les avis divergent également.

Quelle méthode au sujet de l'éclairage public ?

Nous adopterons la démarche chronologique suivante :

- ⇒ Changement des ampoules pour passer aux LED, réglées avec un abaissement de luminosité d'un pourcentage à définir (possible jusqu'à -70%) en fonction du lieu, de minuit à 5h, par exemple ;
- ⇒ Période de test dans cette nouvelle configuration ;
- ⇒ Puis, période de test d'une extinction totale la nuit dans toute la commune (de minuit à 5h par exemple). Une information sur les modalités sera transmise à la population sur le sujet ;

Chacun pourra alors se faire son opinion et le choix se fera entre deux options, pour une partie de la nuit : extinction totale ou maintien de l'abaissement de l'éclairage LED.

La mise à niveau de l'ensemble de notre éclairage public permettra de disposer de systèmes pérennes et économes tout en atténuant toujours davantage la pollution lumineuse nocturne.

Le Conseil Municipal des enfants : c'est parti !

Dans le bulletin municipal précédent, nous vous avons présenté le projet concernant la mise en place d'un Conseil Municipal des enfants (CME) à Hunawihr. L'objectif du CME est d'impliquer les enfants dans la vie citoyenne en leur laissant l'initiative de développer des projets qui leur paraissent importants.

Le projet a plu : nous avons réceptionné 9 dossiers de candidatures !

Après dépôt du dossier de candidature, est venu le temps de la campagne électorale, avec affiches au sein des écoles, mais également sur des panneaux, au niveau de la fontaine Sainte-Hune.

Les élections se sont déroulées le 5 novembre dernier, à l'école, dans les règles de l'art (et le respect strict du protocole sanitaire !) : liste d'électeurs, cartes électorales réalisées par les élèves et signées par le maire, enveloppes, bulletins de vote, urne, assesseurs ...



Les cartes électorales



On vote !



Le dépouillement



L'installation du CME dans la salle du conseil à la mairie

A Hunawihr, 9 postes étaient à pourvoir et les 9 candidats ont donc été élus.

Le 1^{er} Conseil Municipal des Enfants s'est tenu le mardi 5 janvier 2021.

Les élus sont : Adeline UFLAND, Basile JOLION, Eugénie DE SMET, Izia CRUPI, Laura OSOUF, Nathan LINCK, Tom HIRTZ, Victor KUHLMANN et Zoé HUCK.

Lors d'un tour de table, chaque jeune conseiller a pu s'exprimer et présenter les projets qui lui tenaient à cœur. Des groupes se sont constitués pour travailler sur certains de ces projets. Nous avons convenu d'une réunion toutes les 6 semaines qui sera encadrée par la commission jeunesse. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des projets en cours !

NOËL



Les colis pour les aînés et les cartes réalisées par les enfants en arrière plan

Vendredi 18 décembre 2020, les enfants de l'école maternelle et les CMI-CM2 de HUNAWIHR ont accueilli des élus de la commune par des chants de Noël.

Pour fêter Noël, chaque enfant a reçu un livre ainsi qu'un bonnet de Noël. Il s'agissait de les remercier d'avoir confectionné les jolies cartes qui ont été jointes aux colis de Noël distribués à nos aînés par les élus du conseil municipal.

En effet, cette année, le traditionnel repas de la Saint-Nicolas organisé pour nos aînés n'a pu avoir lieu en raison de la situation sanitaire .



Le village "étoilé" à Noël, merci également à vous tous pour vos belles contributions !

Travaux réalisés en 2020

L'année 2020 a été une année particulière à bien des égards. La crise sanitaire que nous vivons encore a perturbé la prise de fonction des nouveaux élus après les élections du 15 mars 2020. Les travaux réalisés en 2020 correspondent donc aussi à ceux décidés par l'ancienne équipe municipale.

Dans cet article, il ne s'agit pas de vous présenter une liste exhaustive de tout ce qui a été fait, mais de mettre un coup de projecteur sur quelques réalisations, effectuées par des entreprises extérieures ou par les ouvriers communaux du village et les élus.

Voiries :

- ◇ Travaux de reprise de la chaussée Grand-Rue et localement rue du Nord : lors des travaux de renouvellement des réseaux (eau potable et assainissement) effectués en 2014, le remblayage des tranchées a été réalisé en utilisant le matériau d'excavation traité à la chaux, malheureusement incorrectement mis en œuvre. Faute de soubassement stable, la chaussée goudronnée s'est rapidement détériorée. Constatant les anomalies, la Commune a demandé une reprise des travaux, mais comme dans chaque litige, les délais d'expertise et de prise de décision sont longs. Soutenu par le Conseil Départemental (la Grand-Rue est une route départementale), un protocole d'accord a été trouvé : l'entreprise Lingenheld a repris les travaux ; la Commune prend en charge une différence de coût correspondant à l'amélioration des prestations et la pose d'un drainage en fond de tranchée. Les travaux se sont déroulés à l'automne 2020, pour un coût de 35 559 €, pour la collectivité.
- ◇ Travaux annuels d'entretien des chemins ruraux et de curage des dessableurs : 8 746 €



Forêt :

- ◇ Plantation de chênes sessiles en forêt par les bûcherons du syndicat de la forêt : 6 200 €

Ecole :

- ◇ Réparation et maintenance de matériels informatiques : 3 726 €
- ◇ Mise en place de stores pare-soleil devant les grandes baies vitrées de la salle de gymnastique de l'école : 5 697 €

Patrimoine :

- ◇ Travaux de rénovation de la fontaine Sainte-Hune pour un coût total de 142 139 € subventionnés à hauteur de 60 136 €. Comme évoqué dans le bulletin communal précédent, la rénovation de cet élément central du village était nécessaire et s'est avéré une réussite. Nous sommes toutefois toujours en litige avec l'entreprise Chanzy-Pardoux concernant un défaut d'étanchéité au niveau des auges en grès et des joints des margelles du bassin principal. Dans ce dossier également, le chemin menant au règlement des dysfonctionnements est long.

Bâtiments communaux :

- ◇ Modification du chauffage et installation de radiateurs au multiservices S'Ladala : 2 932 €
- ◇ Réaménagement de l'atelier communal (kitchenette-bureau-vestiaire) : 9 923 €
- ◇ Salle polyvalente : installation d'un nouveau lave-vaisselle et travaux divers dans la cuisine : 5 468 €.
- ◇ Dépôt incendie : le local des sapeurs-pompiers du village nécessitait d'être rénové en raison de l'humidité permanente des murs extérieurs. Pour assurer un meilleur confort et surtout pour protéger les équipements contre l'humidité, la Commune a décidé de réhabiliter le local par des travaux de remise aux normes électriques et sanitaires, ainsi que par des travaux de traitement contre la porosité des murs. De nouveaux revêtements (carrelage, peinture) et du nouveau mobilier ont également été mis en place. La Commune a équipé les pompiers de nouvelles tenues d'intervention. Le coût total de la réhabilitation du dépôt et des équipements s'élève à 82 159 €.



La nouvelle porte du dépôt incendie



Le véhicule d'intervention dans la salle principale



Le nouveau vestiaire



Les ouvriers communaux :
Hervé Mull et Loïc Lepeer

L'équipe technique de la commune :

Les ouvriers communaux interviennent chaque jour pour effectuer, entre autres, des travaux de maintenance ou de réparation urgente dans tous les secteurs qui touchent aux biens communaux. De leur investissement dans le travail dépend en grande partie le fonctionnement optimal de la commune. Nous connaissons leurs compétences techniques et pouvons compter sur leur professionnalisme.

Parmi les nombreuses interventions réalisées, citons par exemple, récemment, la réparation complète de tous les éléments de l'aire de jeux et de détente et du terrain de tennis dans le haut du village, ainsi que la sécurisation de certains fossés dangereux.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La commune subventionne certains travaux effectués par les propriétaires, sur l'enveloppe extérieure de leur immeuble dans la limite de 4 500 €, tous les 10 ans pour une même maison :

En l'absence de facture	
Réfection des façades sans colombages	4,36 €/m ²
Réfection des façades avec colombages	12,02 €/m ²
Restauration de pierres de taille en grès	13,55 €/m ²
Peinture de façade seule	2,18 €/m ²
Muret en pierres sèches (visible du domaine public)	38,26 €/m ²
Muret en moellons cimentés (visible du domaine public)	27,33 €/m ²

Si les travaux sont réalisés par une entreprise, la subvention est versée sur présentation des factures et dépend du revenu fiscal annuel de référence (RFR) du foyer fiscal : subvention de 15% si RFR < 30 000 €, subvention de 10% si RFR compris entre 30 000 € et 45 000 €, subvention de 5% si RFR > 45 000 € ou en l'absence de fourniture de la déclaration de revenus.

Une aide est également octroyée pour la restauration ou la reconstruction des murets en pierres sèches dans le vignoble : 74,62 €/m².

Pour tous renseignements complémentaires sur les subventions, pour obtenir les documents administratifs permettant de déclarer les travaux, ou pour tous conseils concernant vos projets, merci de contacter le secrétariat de Mairie de la commune.

EN BREF

La Commune recrute !

Pour les mois d'été (juin-juillet-août) la Commune est à la recherche de saisonniers pour assurer notamment, l'entretien des fleurs, pour seconder les employés communaux, mais aussi pour assurer leur remplacement durant les congés d'été.

Nous recherchons des jeunes gens motivés, dynamiques, respectueux, autonomes et possédant une petite expérience dans les travaux d'entretien des jardins (jardinage, tonte...).

Vous serez encadrés par les ouvriers communaux, mais les travaux se feront souvent en autonomie.

Votre travail sera essentiellement consacré à l'arrosage et l'entretien des massifs fleuris, à la gestion des poubelles, à la tonte et à des travaux de désherbage manuel.

Le salaire proposé sera au niveau du SMIC pour 35h/semaine.

Durée du contrat : 1 mois.

Permis B et expérience de conduite effective d'un véhicule exigés.

Envoyez votre lettre de motivation manuscrite et votre CV à la mairie de Hunawihr avant le 30 avril 2021.

Dons du sang

Le cru 2020 est un millésime : affluence et dons records pour Hunawihr.

L'association des Donneurs de Sang de Hunawihr a organisé 3 collectes : jeudi 28 mai, 37 donneurs pour 34 dons ; - mardi 18 août, 48 donneurs pour 43 dons; - mardi 10 novembre, date à laquelle les bénévoles ont proposé une collation faite « maison », vous étiez 61 donneurs pour 54 dons.

Soit un total de 131 dons en 2020 ! Du jamais vu en 30 ans !

Le précédent record date de 2011 avec 122 dons.

L'EFS (Établissement Français du Sang) nous rappelle son slogan : " UN DON = TROIS VIES SAUVEES " ... nous vous laissons faire le calcul ! Cette année encore « partagez votre pouvoir, donnez votre sang ! »,

Les prochaines collectes à Hunawihr auront lieu les mardis 4 mai, 24 août et 23 novembre de 16 h 30 à 19 h 30.



JOYEUX ANNIVERSAIRE !

Les grands anniversaires, de mars à mi-mai (publication avec l'accord des intéressés) :

Le 4 mars : KROPP Marie-Thérèse 80 ans
Le 5 mars : SEILER Manfred 83 ans
Le 9 avril : STOESEL Léon 80 ans
Le 15 avril : WICKERSHEIM Marie-Madeleine 84 ans
Le 22 avril : GREINER Dora 91 ans
Le 22 avril : HUCK Béatrice 84 ans

Le 28 avril : MITTNACHT Louis 86 ans
Le 28 avril : REBERT Alfred 80 ans
Le 30 avril : GRAS Paule 82 ans
Le 1er mai : REINBOLD Marie-Louise 83 ans
Le 2 mai : ERMEL Frédéric 80 ans

Photo de la Saint-Valentin

A l'occasion de la Saint-Valentin, l'Office du Tourisme du Pays de Ribeauvillé organise un concours : "la plus belle photo d'Amoureux" du 8 au 21 février. La fontaine Sainte-Hune a été décorée pour l'occasion. Venez vous prendre en photo (en couple !) et postez-la sur Instagram



#loveribeauvilleriquewihr et ne pas oublier de mentionner @visitribeauvilleriquewihr et peut-être serez-vous les heureux gagnants d'un séjour Spa au Resort Barrière de Ribeauvillé.

Vous pourrez également, simplement, pour le plaisir, profiter de l'endroit en amoureux.

Fin du réseau câblé, 5G et fibre

Clap de fin pour le réseau câblé. Mis en place il y a bientôt 40 ans par la commune et TDF (Télédiffusion de France), le réseau visait à désenclaver la commune en zone « blanche » vis-à-vis du réseau hertzien. L'antenne communautaire apparaissait dans le paysage et chaque foyer fut alors câblé. Aujourd'hui, la technologie par câble est dépassée et est remplacée par la diffusion via internet ADSL ou par les paraboles, et bientôt par la fibre optique. La société SFR (ex Numéricâble) nous a signifié la fin de l'exploitation du réseau et sa rétrocession à la commune. Nous héritons ainsi de dizaines de kilomètres de câbles qu'il faudra bien retirer du paysage. Nous essayons de négocier avec SFR un démontage partiel des équipements les plus visibles.



Le pylône qui accueillait les installations de réception de télévision appartenant à TDF, accueille par ailleurs des opérateurs téléphoniques ; l'installation des émetteurs 5G sur l'antenne communautaire est déjà programmée par certains opérateurs.

Les travaux de déploiement de la fibre optique sont en cours et leur achèvement devrait intervenir fin du premier semestre 2021 ; une information sera transmise aux habitants dans les prochaines semaines.

Annulation de la campagne de recensement

La campagne de recensement annoncée pour 2021 a été reportée à l'année prochaine par le gouvernement pour cause de pandémie.



Venez nous rejoindre !



Hunawihr News - Alsace
@HunawihrNewsAlsace - Communauté

Pour vous tenir informés en temps réel des actualités du village : la page Facebook de la commune : <https://www.facebook.com/HunawihrNewsAlsace>.

Vous êtes nombreux à nous suivre, à nous laisser des commentaires, à poster des photos.

Vous êtes déjà plus de 300 abonnés !

ETAT CIVIL

De novembre 2020 à février 2021

Décès :

STOESEL Marguerite à 92 ans le 12 novembre
BUHR Jacques à 67 ans le 25 novembre
KUHLMANN René à 61 ans le 3 décembre
MECKELIN Else à 99 ans le 11 janvier
KROPP Joseph à 81 ans le 25 janvier

Naissances :

STIRN Gustave le 31 octobre 2020